PERSPECTIVES

3 novembre 2026

Adéquation études-emploi des diplômés universitaires au Québec : un bilan favorable, des inégalités persistantes

BRAHIM BOUDARBAT
Professeur titulaire à l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, chercheur et Fellow CIRANO

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Professeur émérite au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal, chercheur et Fellow CIRANO

Le Québec investit massivement dans ses universités, et cet investissement porte fruit. Comparés aux autres provinces canadiennes, ses diplômés décrochent plus souvent un emploi à la hauteur de leur formation, s'en disent plus satisfaits et affirment qu'ils referaient le même choix d'études. Une étude CIRANO (Boudarbat et Vaillancourt, 2026) montre toutefois que cette réussite collective n'est pas partagée également par tous. Les immigrants, en particulier ceux appartenant à une minorité visible, ainsi que les personnes vivant avec une incapacité, restent nettement moins susceptibles d'occuper un emploi qualifié, même à diplôme égal.

Au Québec, une proportion croissante de la population fait des études universitaires. En 2021, 29,5 % des personnes âgées de 25 à 64 ans détenaient un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur, soit une hausse de 17 points de pourcentage par rapport à 1991 (Statistique Canada, 1993 ; 2022).

Parmi les personnes du même groupe d'âge qui font partie de la population active, la proportion de titulaires d'un diplôme universitaire est encore plus élevée et connaît une forte croissance : elle est passée de 15 % en 1990 à 37 % en 2025 au Québec (Statistique Canada, 2026a).

Dans ce contexte, l'adéquation entre la formation et l'emploi constitue un enjeu central pour les politiques publiques, notamment en ce qui concerne la maximisation du rendement social de l'investissement en éducation. Au niveau individuel, l'inadéquation entre les études et l'emploi est généralement associée à une pénalité salariale, à une moindre satisfaction au travail et à un attachement plus faible à l'emploi. Au niveau macroéconomique, elle peut se traduire par une allocation inefficiente des ressources humaines et une sous-utilisation du capital humain disponible.

Cette situation doit également être analysée dans un contexte où le gouvernement fait face à des pressions du secteur privé pour relever les cibles d'immigration qualifiée. Avant d'acquiescer à une augmentation de ces cibles, il importe de s'interroger sur la mesure dans laquelle les compétences et les qualifications des personnes déjà présentes sur le territoire sont pleinement mises à profit.

Le Québec fait bonne figure parmi les provinces canadiennes

Nous avons mené une série d'analyses en utilisant les microdonnées de l'Enquête sur la population active (EPA) pour la période 2006-2024, ainsi que sur celles de l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), réalisée en 2023 auprès de la cohorte de 2020. L'emploi qualifié est défini comme un emploi exigeant habituellement des études universitaires. Nous avons examiné différents indicateurs pour comparer la performance du système universitaire québécois en matière d'adéquation entre les études et l'emploi à celle d'ailleurs au Canada.

Comme le montre le premier tableau de la page suivante, c'est au Québec que l'on observe en 2024 la proportion la plus élevée de diplômés universitaires occupant un emploi correspondant à leur niveau de formation (66,4 %). Ce taux dépasse de 5 points de pourcentage la moyenne canadienne (61,5 %) et de 4,5 points celui de l'Ontario (61,9 %).

Lorsque l'on se limite aux diplômés universitaires formés au Canada et ayant obtenu leur diplôme en 2020, le Québec se démarque encore davantage. En 2023, 73,8 % de ces diplômés y occupaient un emploi qualifié, soit près de trois diplômés sur quatre, contre 64,1 % en Ontario et 66,6 % à l'échelle canadienne.

Nos données permettent également d'évaluer l'adéquation emploi-études à l'aide d'une mesure subjective, fondée sur l'évaluation que font les diplômés eux-mêmes de leur niveau de qualification par rapport aux exigences de leur emploi. Là encore, le Québec se distingue : la proportion de diplômés universitaires qui estiment être adéquatement qualifiés pour leur emploi y est la plus élevée au Canada. Elle atteignait 78,5 % en 2023 parmi la cohorte de 2020, comparativement à 76,4 % en Ontario et à 77,1 % pour l'ensemble du Canada. Ainsi, relativement peu de diplômés au Québec s'estiment surqualifiés pour leur emploi.

La satisfaction des travailleurs constitue un autre indicateur de la qualité des emplois occupés. Au Québec, 86,7 % des diplômés universitaires de la cohorte de 2020 se déclaraient satisfaits ou très satisfaits de leur emploi en 2023. Ce pourcentage était de 80,6 % en Ontario et de 82,3 % pour l'ensemble du Canada. Cette proportion élevée suggère que le marché du travail québécois répond aux attentes de la grande majorité des diplômés et leur offre des conditions d'emploi qu'ils jugent satisfaisantes.

Le Québec se distingue également par la proportion plus élevée de diplômés qui referaient le même choix

La proportion de diplômés qui opteraient à nouveau pour le même domaine d'études s'établit à 77,2 % au Québec, comparativement à 68,2 % en Ontario et à 71,6 % dans l'ensemble du Canada. Ces résultats pourraient indiquer que le système universitaire québécois répond davantage aux attentes des diplômés ou que les étudiants y bénéficient d'un accompagnement plus soutenu dans leur choix d'études, notamment grâce à des dispositifs d'orientation plus efficaces.

Une telle interprétation doit toutefois être nuancée à la lumière d'autres facteurs, tant institutionnels qu'individuels. Par exemple, on peut considérer que le passage par le cégep au Québec permet aux étudiants d'explorer différents champs d'intérêt avant l'entrée à l'université, ce qui pourrait conduire à des choix d'études universitaires plus réfléchis.

Indicateurs	Québec	Ontario	Canada
Emploi qualifié en 2024, tous diplômés universitaires (EPA)	66,4 %	61,9 %	61,5 %
Emploi qualifié en 2023, diplômés de 2020 formés au Canada (END)	73,8 %	64,1 %	66,6 %
Diplômés s'estimant adéquatement qualifiés pour leur emploi (END)	78,5 %	76,4 %	77,1 %
Emploi fortement lié au programme d'études (END)	66,9 %	56,0 %	60,4 %
Diplômés satisfaits ou très satisfaits de leur emploi (END)	86,7 %	80,6 %	82,3 %
Diplômés qui referaient le même choix de domaine d'études (END)	77,2 %	68,2 %	71,6 %

Indicateurs d'adéquation études-emploi, Québec, Ontario et Canada

Source : Calculs des auteurs à partir des microdonnées de l'Enquête nationale des diplômés de 2020, réalisée en 2023 et des fichiers de microdonnées de l'Enquête sur la population active de 2006 à 2024.

Provinces (réf.= Québec)	Écart ajusté
Terre-Neuve-et-Labrador	-2,5 points
Île-du-Prince-Édouard	-5,1 points
Nouvelle-Écosse	-7,2 points
Nouveau-Brunswick	-4,0 points
Ontario	-3,2 points
Manitoba	-6,5 points
Saskatchewan	-5,2 points
Alberta	-4,1 points
Colombie-Britannique	-3,9 points

Résultats de l'estimation de la probabilité qu'un diplômé universitaire occupe un emploi qualifié, modèle probit ordonné

Source : Estimations des auteurs effectuées à partir des fichiers de microdonnées de l'Enquête sur la population active de 2006 et 2024.

La performance du Québec révélée par les analyses descriptives est confirmée par les analyses multivariées

Toutes choses étant égales par ailleurs, le Québec est la province où la probabilité qu'un diplômé universitaire occupe un emploi qualifié est la plus élevée au Canada, et ce, tant chez l'ensemble des diplômés (EPA) que chez les nouveaux diplômés (END). Autrement dit, même après contrôle de plusieurs caractéristiques des diplômés, de leurs programmes d'études et de leurs emplois, le Québec demeure la province où la probabilité d'occuper un emploi qualifié est la plus élevée au Canada.

Comme le montre le deuxième tableau de la page précédente, chez l'ensemble des diplômés, cette probabilité est inférieure de 3,2 points de pourcentage en Ontario, de 7,2 points en Nouvelle-Écosse et de 6,5 points au Manitoba, comparativement au Québec. L'amélioration de la situation du marché du travail au Québec au cours des deux dernières décennies a vraisemblablement contribué à cette performance : le taux de chômage au Québec, qui était supérieur de 1,9 point de pourcentage à celui de l'Ontario en 2006, lui était devenu inférieur de 2,1 points en 2025.

Données et méthodes

Nos analyses reposent sur deux sources de données. L'Enquête sur la population active (EPA), menée mensuellement par Statistique Canada auprès d'environ 65 000 ménages, permet de suivre l'évolution du niveau de qualification des emplois occupés par l'ensemble des diplômés universitaires. À partir de 2006, l'EPA a commencé à recueillir des données sur le statut d'immigrant.

La seconde base de données est l'Enquête nationale auprès des diplômés (END), menée en 2023 auprès de la cohorte de 2020. L'END fournit des informations plus détaillées sur les nouveaux diplômés, notamment sur leur domaine d'études, la réalisation d'un stage, leur satisfaction à l'égard de l'emploi et l'évaluation qu'ils font eux-mêmes de l'adéquation entre leurs études et leur emploi.

Le niveau de qualification de l'emploi est mesuré à l'aide de la variable FEER (formation, études, expérience et responsabilités requises) de la Classification nationale des professions (CNP) de 2021. Un diplômé universitaire est considéré comme adéquatement qualifié lorsque la profession qu'il occupe relève des catégories 0 (professions en gestion) ou 1 (professions exigeant un diplôme universitaire). Lorsque la profession exercée relève d'une catégorie FEER plus élevée que 1, le diplômé est considéré comme surqualifié.

Nous avons mené une série d'analyses descriptives et d'analyses multivariées. Nos analyses multivariées (modèles probit ordonnés) estiment des écarts *ajustés*, c'est-à-dire les écarts qui seraient observés si les groupes comparés (par exemple, les immigrants et les natifs, ou les diplômés du Québec et ceux de l'Ontario) présentaient des caractéristiques similaires (âge, genre, niveau de diplôme, secteur d'activité, etc.). Ces écarts permettent de vérifier si des différences persistent une fois ces facteurs contrôlés.

Niveau de diplôme, domaine d'études et stage : des déterminants importants

Le domaine d'études est un déterminant des plus importants de l'adéquation études-emploi. Comparativement aux diplômés en éducation et enseignement, la probabilité d'occuper un emploi qualifié est significativement plus élevée chez les diplômés en médecine, en soins infirmiers, en pharmacie, en mathématiques, en informatique et en droit, toutes choses étant égales par ailleurs. Les diplômés en administration publique affichent, de loin, la probabilité la plus faible. Sur le plan descriptif, dans le domaine « arts et sciences humaines », seulement 61 % des diplômés de la cohorte de 2020 ont réussi à obtenir un emploi correspondant à leur niveau d'études en 2023, contre 73,8 % pour l'ensemble de la cohorte au Québec.

Deux autres déterminants ressortent de nos analyses. D'abord, la poursuite des études au-delà du baccalauréat : au Québec, les titulaires d'une maîtrise présentent une probabilité d'occuper un emploi qualifié supérieure de 18,1 points de pourcentage à celle des titulaires d'un baccalauréat toutes choses étant égales par ailleurs. Les titulaires d'un doctorat présentent une probabilité d'occuper un emploi qualifié supérieure de 14,5 points de pourcentage à celle des titulaires d'un baccalauréat. Ensuite, la réalisation d'un stage dans le cadre du programme d'études accroît significativement cette probabilité (+7,7 points au Québec et +6,5 points au Canada). Les programmes comportant une composante de stage semblent ainsi mieux préparer leurs diplômés à l'entrée sur le marché du travail.

Les caractéristiques des emplois et des employeurs jouent également un rôle. Les emplois dans le secteur de l'enseignement sont ceux qui offrent le meilleur arrimage avec les études. À l'opposé, le commerce de détail, le transport et l'entreposage, les services immobiliers et de location ainsi que les services d'hébergement et de restauration affichent les plus faibles probabilités pour les diplômés d'occuper un emploi qualifié.

Ces secteurs offrent néanmoins des possibilités d'emploi aux diplômés universitaires, même si les emplois proposés ne correspondent pas toujours à leur niveau de formation. Par ailleurs, la probabilité d'occuper un emploi qualifié augmente avec la taille de l'employeur : au Québec, elle est inférieure de 8,4 points lorsque l'employeur compte moins de 20 employés, comparativement à un employeur de plus de 500 employés.

Des inégalités persistantes dans l'accès à l'emploi qualifié

Si le bilan de l'adéquation études-emploi au Québec apparaît globalement favorable, il masque néanmoins des disparités importantes selon le statut d'immigrant, l'appartenance à une minorité visible et la présence d'une incapacité — des disparités qui persistent une fois contrôlées les autres caractéristiques des diplômés.

Chez l'ensemble des diplômés universitaires (EPA), les immigrants présentent une probabilité plus faible que les diplômés nés au Canada d'occuper un emploi qualifié, toutes choses étant égales par ailleurs. Ce désavantage est environ deux fois plus important chez les immigrants originaires d'un pays non occidental (–22,2 points) que chez les autres immigrants (–11,3 points). Une tendance similaire est observée à l'échelle canadienne, bien que l'ampleur du désavantage y soit légèrement moindre.

L'investissement dans un diplôme canadien constitue un levier important d'amélioration de la qualité de l'emploi, en particulier pour les immigrants qui n'arrivent pas à faire reconnaître leurs diplômes acquis à l'étranger. Obtenir son diplôme universitaire au Canada accroît significativement les chances d'un immigrant d'occuper un emploi qualifié (+12,7 points au Québec et +14,8 points au Canada).

Chez les nouveaux diplômés (END, cohorte de 2020), aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les natifs membres d'une minorité visible, d'une part, et les natifs qui ne sont pas des membres d'une minorité visible (groupe de référence), d'autre part. On ne trouve aucune différence statistiquement significative non plus entre les immigrants qui n'appartiennent pas à une minorité visible et le groupe de référence. En revanche, les immigrants et les résidents temporaires appartenant à une minorité visible affichent une probabilité plus faible d'occuper un emploi qualifié.

Ces résultats suggèrent que l'appartenance à une minorité visible constitue un désavantage sur le marché du travail québécois, y compris pour des individus ayant obtenu leur diplôme au Québec ou ailleurs au Canada.

La situation des résidents temporaires membres d'une minorité visible — dont le désavantage estimé est environ trois fois supérieur à celui des immigrants membres d'une minorité visible — revêt un intérêt particulier pour les politiques de sélection privilégiant les candidats formés au Québec. Elle indique que l'obtention d'un diplôme québécois ne garantit pas, pour certains groupes, une intégration professionnelle pleine et entière. Ce résultat doit toutefois être interprété avec prudence, compte tenu du nombre relativement limité de répondants ayant le statut de résident temporaire et d'un possible biais de sélection.

Enfin, au Québec, les diplômés universitaires vivant avec une incapacité présentent, une probabilité plus faible d'occuper un emploi qualifié que les autres diplômés, toutes choses étant égales par ailleurs. Ce résultat met en évidence l'existence d'obstacles structurels susceptibles de freiner leur insertion professionnelle.

Groupes	Écart ajusté — Québec	Écart ajusté — Canada
Immigrant, pays occidental (tous diplômés, EPA) (réf. = natif)	–11,3 points	–10,3 points
Immigrant, pays non occidental (tous diplômés, EPA) (réf. = natif)	–22,2 points	–19,3 points
Diplôme universitaire obtenu au Canada (immigrants, EPA) (réf. = diplôme universitaire obtenu à l'étranger)	+12,7 points	+14,8 points
Immigrant membre d'une minorité visible (diplômés de 2020, END) (réf. = natif non membre d'une minorité visible)	–9,9 points	non significatif
Résident temporaire membre d'une minorité visible (diplômés de 2020, END) (réf. = natif non membre d'une minorité visible)	–26,9 points	–8,8 points
Diplômé vivant avec une incapacité (diplômés de 2020, END) (réf. = diplômé sans incapacité)	–5,0 points	non significatif

Résultats de l'estimation de la probabilité qu'un diplômé universitaire occupe un emploi qualifié, modèle probit ordonné

Source : Estimations des auteurs effectuées à partir des microdonnées de l'Enquête nationale des diplômés de 2020, réalisée en 2023 et des fichiers de microdonnées de l'Enquête sur la population active de 2006 à 2024.

Poursuivre l'investissement, réduire les inégalités

Il est important pour le Québec de continuer d'investir dans l'enseignement universitaire : la part des emplois exigeant des études universitaires y est passée de 26,8 % en 2006 à 31,8 % en 2024, soit près d'un emploi sur trois. De plus, le Québec présente le meilleur bilan parmi les provinces canadiennes en matière d'adéquation études-emploi et de satisfaction des diplômés à l'égard de leur emploi et de leur domaine d'études.

Cette situation globale favorable masque néanmoins des disparités importantes chez les immigrants, en particulier ceux originaires de pays non occidentaux ou titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger, les membres de minorités visibles et les personnes vivant avec une incapacité. Les établissements d'enseignement, les employeurs et les pouvoirs publics ont chacun un rôle à jouer : généraliser les stages dans les programmes universitaires, renforcer les services de placement, encourager et faciliter l'investissement des immigrants dans un diplôme canadien, et adopter des pratiques de recrutement et de gestion plus inclusives.

Références

Boudarbat, B. et Vaillancourt, F. (2026). Adéquation études-emploi chez les diplômés universitaires au Québec (2026RP-17, Rapports de projets, CIRANO). https://doi.org/10.54932/DTUL3705

Vaillancourt, F., Boudarbat, B. et Grine, F. (2024). Le rendement privé et social de la scolarité postsecondaire professionnelle, collégiale et universitaire au Québec : résultats pour 2020 (2024RP-21, Rapports de projets, CIRANO). https://doi.org/10.54932/ZZBR5677

Statistique Canada. (1993). Recensement du Canada de 1991 (no 1004411 au catalogue).

Statistique Canada. (2022). Tableau 98-10-0384-01. Plus haut niveau de scolarité, selon l'année de recensement.

Statistique Canada. (2024). Tableau 98-10-0650-01. Surqualification selon la minorité visible, certaines caractéristiques sociodémographiques et l'année de recensement.

Statistique Canada. (2026a). Tableau 14-10-0118-01. Caractéristiques de la population active selon le diplôme scolaire, données annuelles.

Statistique Canada. (2026b). Tableau 14-10-0327-01. Caractéristiques de la population active selon le genre et le groupe d'âge détaillé, données annuelles.

Pour citer cet article:

Boudarbat, B., & Vaillancourt, F. (2026). Adéquation études-emploi des diplômés universitaires au Québec : un bilan favorable, des inégalités persistantes (2026PJ-18, Revue PERSPECTIVES, CIRANO.) https://doi.org/10.54932/XSSJ8257

PERSPECTIVES est la revue de diffusion et de valorisation de la recherche au CIRANO. Rédigés dans une forme accessible à un auditoire élargi, les articles de la revue PERSPECTIVES assurent une visibilité aux travaux et à l'expertise de la communauté de recherche du CIRANO. Comme toute publication CIRANO, les articles sont fondés sur une analyse rigoureusement documentée, réalisée par des chercheuses, chercheurs et Fellows CIRANO.

Les articles publiés dans PERSPECTIVES n'engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.

ISSN 2563-7258 (version en ligne)

Directeur de la publication :
Pierre-Carl Michaud, Président-directeur général
Rédactrice en chef :
Carole Vincent, Directrice de la mobilisation des connaissances

www.cirano.qc.ca